

## AVIS PUBLIC

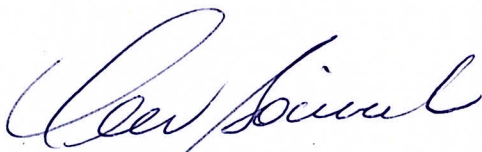
AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, que le Conseil de la MRC a adopté, à sa séance ordinaire du 19 janvier 2011, le règlement numéro 204-11 modifiant le règlement numéro 198-09 relatif à la déclaration de compétence de la MRC pour tout le domaine de la gestion des matières résiduelles afin d'augmenter de 3% à 5% le pourcentage des frais d'administration applicables.

Une copie certifiée dudit règlement est disponible au bureau des municipalités locales de la MRC où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Sorel-Tracy, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2011.

Copie certifiée  
conforme

Denis Boisvert  
Directeur général et secrétaire-trésorier



Denis Boisvert  
Directeur général et secrétaire-trésorier